

**Projet pédagogique**  
**Camp pré ados 10 au 20 juillet 2009**

**« ANIMAUX DE CIRQUES »**



Voici les objectifs de notre séjour :

1. *Découvrir et pratiquer la randonnée en montagne*
2. *Découvrir différents aspects de la montagne pyrénéenne ainsi que sa faune et sa flore.*
3. *Approcher la faune pyrénéenne dans son milieu naturel*
4. *Aller à la rencontre des habitants et de leur mode de vie*
5. *Vivre au sein d'un groupe dans des milieux différents*
6. *Apprendre à randonner*

Ceux-ci sont à rapprocher du projet éducatif de notre association.

## Extraits du projet éducatif de notre association

### BUTS

### MOYENS

#### *Les enfants et les adolescents :*

- *Découvrir le milieu montagnard, son écologie.*

- ⇒ Organiser des séjours à Bayen ou dans d'autres lieux
- 1) en hiver :
  - pour pratiquer le ski alpin et le surf en station
  - pour découvrir d'autres activités hivernales ( ski de fond, raquettes ...)
- 2) en été ;
  - pour randonner en montagne sur un ou plusieurs jours
  - pour découvrir les autres activités sportives et culturelles liées à ce milieu
- ⇒ Sécuriser au maximum ces activités
- ⇒ Adapter les activités à l'âge des participants
- ⇒ Doter ces séjours d'un encadrement qualifié et motivé, adhérent à notre projet éducatif.
- ⇒ Financer, dans ce but, une partie de la formation des jeunes de l'association souhaitant obtenir le BAFA ou le BAFD
- ⇒ Utiliser les compétences des professionnels de la montagne dès que cela est nécessaire
- ⇒ Sensibiliser les jeunes à la beauté de la montagne ( création d'un fond documentaire, projection, conférence ...)

- 
- *Apprendre à respecter l'environnement*

- ⇒ Sensibiliser les jeunes aux problèmes de l'environnement et à la fragilité des écosystèmes
- ⇒ Poursuivre nos relations avec les acteurs de la défense de l'environnement : Gardes ONF, Gardes moniteurs du Parc National, accompagnateurs en moyenne montagne, bergers...
- ⇒ Créer le réflexe « 0 déchet en montagne » chez les jeunes tout au long des randonnées.
- ⇒ Participer à des actions « montagne propre » en liaison avec les organisations locales

- 
- *Avancer vers l'autonomie et la citoyenneté :*  
*Prendre conscience de ses possibilités physiques et intellectuelles dans un cadre nouveau*  
*Découvrir les autres, être à leur écoute, apprendre à accepter les différences, avoir le souci de l'autre.*

- ⇒ Associer les jeunes à la préparation des séjours et à leur déroulement
- ⇒ Les faire participer au même titre que les équipes d'animation aux tâches de la vie quotidienne
- ⇒ Créer un climat favorisant les échanges entre jeunes afin que ceux-ci s'acceptent mutuellement et respectent leurs différences sociales, culturelles et confessionnelles
- ⇒ Définir des cadres permettant à chacun de se sentir responsable de la bonne marche du séjour
- ⇒ Initier à la préparation d'une randonnée en montagne ( topographie, météo ...)
- ⇒ Maintenir un taux d'encadrement supérieur aux normes pour favoriser une plus grande disponibilité des équipes d'animation
- ⇒ Rendre attentif à l'autre aussi bien dans les activités que dans la vie au centre.
- ⇒ Evaluer les séjours avec les jeunes et leurs familles

## Déroulement du séjour

Notes– Bilan

### Vendredi 10 juillet

Accueil des enfants à la gare St Jean de Bordeaux à 10 h 30 ( 1er étage hall de départ ).

Transport SNCF Bordeaux Lourdes puis par transporteur jusqu'au centre. Responsable du convoi : Mme Claire BRUN

Arrivée à Bayen vers 15 h 30, découverte des lieux, installation avec les animateurs

Répartition :

Dortoirs de la grange : 11 garçons + 2 animateurs

Tente dortoir : 9 filles + 2 animatrices

Définition des règles de vie ( cf page 10 )

Consignes particulières au site, questions diverses avant le repas.

Consultation météo - message pour les parents.

Repas du soir

Veillée de présentation ( Joël )

### Samedi 11 juillet

Lever : 7 Heures 30

#### Randonnée N° 1 : Plateau du Saugué - Gavarnie par sentier du Gypaëte

Objectifs : premier contact avec la pratique de la randonnée et le matériel spécifique : rythme de marche, réglage des chaussures et du sac. Découvrir le premier étage de la montagne : celui de l'homme et de ses activités. Approcher l'avifaune ( vautours, faucons) ainsi que les colonies de marmottes. Vue spectaculaire sur le cirque de Gavarnie

Données techniques : Altitude départ : 1600 m au plateau de Saugué. Altitude arrivée : 1430 m dans la vallée d'Ossoue. Randonnée 100 % sur sentiers balisés

Temps estimé de marche : 5 h 30 . Encadrement par animateurs BAFA

Retour à la grange vers 17 h 30 -

Détente - Toilette ( mise en place d'un tour de rôle : 1 groupe filles + 2 groupes garçons )

Debriefing de la journée par petits groupes avec animateurs - Enregistrement du message pour les parents

Repas—Services

Veillée jeux ( extérieur selon météo )

Coucher : 22 h 30

**Dimanche 12 juillet :**

Lever : 7 Heures

Départ au village à 8 heures 30

**Randonnée N° 2 : Cirque de Lits**

Objectifs : Découvrir une vallée fermée, lieu du premier lâcher de marmottes en 1948. La montagne et l'homme : travaux hydroélectriques de Pragnères.

Faune : insectes ( papillons endémiques de la vallée, marmottes

Flore : très riche. Construction d'un herbier numérique

Découverte d'un refuge non gardé : la cabane de Matte

Données techniques : Alti départ : 912 m alti maxi : 1600 m Balade sur sentier à 100% encadrée par animateurs BAFA

Retour à la grange vers 17 h 30 -

Détente - Toilette ( mise en place d'un tour de rôle : 1 groupe filles + 2 groupes garçons )

Debriefing de la journée par petits groupes avec animateurs - Enregistrement du message pour les parents

Repas

Services

Veillée : Jeux de société ou repos selon participants.

Coucher : 22 h 30

**Lundi 13 juillet**

Lever échelonné. Petit déjeuner servi jusqu'à 10 h.. Possibilité de descente à Luz pour ceux qui le désirent.

Repas à 12 heures

Services

Après-midi : activités variées sur Luz St Sauveur ( achats, piscine, mini golf, escalad'arbre)

Retour à la grange pour 17 h.

Toilette

Présentation- explications du bivouac du lendemain et préparation du matériel.

Enregistrement du message pour les parents

Repas—Services

Veillée au calvaire au dessus de Sazos pour les feux d'artifice

Coucher : 23 h 30

**Mardi 14 juillet**

Lever : 7 heures

Départ du bus au village : 8 h 30

Notes– Bilan

Montée à Barèges

### **Randonnée N° 3 : La montagne fleurie**

Circuit balisé de la Montagne Fleurie

Alti départ : 1200 m alti maxi : 1980 m Randonnée 100 % sur sentiers balisés. Encadrement : animateurs BAFA

Objectifs : balade un peu plus pentue que les précédentes mais en sous bois rendant la progression agréable.

Quelques isards pourraient être aperçus mais surtout animaux de la forêt : oiseaux, écureuils.

Superbe panorama sur l'Ardiden, le Néouvielle et le Marboré. A la descente, vue des installations pare avalanches pour protéger Barèges.

Descente à la route du Tourmalet puis montée au Lienz pour le bivouac ( alti bivouac : 1600m)

Tout le matériel ( tentes, duvets , nourriture ) sera acheminé par voiture

Installation du bivouac

Repas

Veillée

### **Mercredi 15 juillet**

Lever : 6 h 30

Démonter le camp

### **Randonnée N°4 : Les lacs de la Glère**

Alt départ : 1600m alti maxi : Lac det Mail : 2 400 M ( selon enneigement)

Remontée de la moraine puis randonnée dans le bassin lacustre de la Glère au pied du Néouvielle.

Rencontres possibles avec des marmottes. Plus difficile à observer : les lagopèdes ( perdrix des neiges) et tous les animaux lacustres ( grenouilles, tritons, salamandres)

Prise du bus au Lienz à 16 h 30

Retour au centre—toilette / rangement du matériel

Repas—services

Soirée libre

Coucher : 22 heures.

### **Jeudi 16 juillet**

Lever échelonné. Petit déjeuner servi jusqu'à 10 h.. Possibilité de descente à Luz pour ceux qui le désirent.

Repas à 12 heures

Services

Après—midi : Grand jeu « La chasse au trésor »

Organisation et animation par toute l'équipe

Debriefing de la journée par petits groupes avec animateurs - Enregistrement du message pour les parents

Repas- Services

Notes– Bilan

Veillée

Notes– Bilan

## **Vendredi 17 juillet**

Lever : 6h30

Départ de Sazos : 7h45

### **Randonnée N° 5 : Le cirque de Troumouse et la cabane des Aguilous**

Dépose au parking supérieur du cirque. Randonnée jusqu'à la cabane des Aires puis par le sentier de la Tour de Lieus-saube, rejoindre le sentier PN qui monte aux Aguilous.

Alti départ : 2 103m Alti bivouac : 2 300m ( près de la cabane)

Observation de marmottes nombreuses près de la cabane et d'isards. Vautours et gypaètes possibles.

Troupeaux de moutons dans les estibes et possibilité de rencontre avec les bergers

Installation du bivouac, tout le matériel étant, cette fois, acheminé par les participants.

Repas

## **Samedi 18 juillet**

### **Randonnée N° 6 : Col de la Géla ou Col de la Sède ( 2650 m)**

( selon enneigement et forme des participants ) progression sur sentier PN

Lever 6 h 30

Si possible, intervention d'un garde moniteur du PN

Observations de chevrées d'isards et de rapaces

Retour à la cabane des Aguilous et descente à Héas pour le bus à 16 h

Retour au centre

Repos/Détente - Toilette-Rangement du matériel

Debriefing de la journée par petits groupes avec animateurs - Enregistrement du message pour les parents

Repas-Services

Veillée : Jeux de société ou repos selon participants

Coucher : 22 h 30

## **Dimanche 19 juillet**

Lever échelonné. Petit déjeuner servi jusqu'à 10 h.

Activités libres le matin. Prise du bus à la grange à 12 heures

Pique-nique sur le site du relais d'Isaby

Rafting encadré par les moniteurs du centre sportif d'Isaby de 13 h 30 à 16 h

16 h 30: Retour en bus

Arrivée à la grange vers 17 h  
Toilette  
Repas-services  
Veillée « dernier soir »  
Coucher : à négocier avec les jeunes

## **Lundi 28 juillet**

Lever : 8 h 30  
Rangement des affaires personnelles après le petit déjeuner et du centre avant midi.  
Évaluation du séjour par les participants  
Repas  
Départ du centre : 13 h 45 pour Lourdes.  
Départ du train : 14h54 Responsable du voyage : Claire BRUN  
Arrivée en gare St Jean et remise aux parents à partir de 17 h 20

Ce programme pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques. Un point météo sera fait tous les soirs.  
Les services de gendarmerie seront informés des randonnées ainsi que des changements qui pourraient survenir.

Notes– Bilan

- **L'équipe :**

Joël BRUN, Bafa, Bafd, directeur. En plus de cette fonction, participera aux randonnées en raison de sa connaissance du lieu. Titulaire du BNS  
 Claire BRUN, Bafa. S'occupera des fonctions d'intendance. Titulaire du BNS

Fabien SEVRIN ( BAFA ) Laura LUSSAC ( BAFA stag) et Joséphine de LA PASSE ( BAFA stag ) constitueront l'équipe d'animation. Tout l'encadrement a participé à de nombreux camps à Bayen, en tant qu'ados. Toute l'équipe a le statut d'animateurs au pair. Une permanence au centre sera assurée à tour de rôle par les membres de l'équipe, en vue d'une éventuelle inspection., à l'exception des randonnées avec bivouac. Les services de la DD JS 65 en seront avertis.

- **Le contact avec les jeunes et leurs parents**

Avant :

Présentation du projet aux jeunes et à leurs parents le vendredi 19 Juin à St Médard d'Eyrans.

Envoi de deux circulaires individuelles, avec papiers d'inscriptions, projet éducatif, horaires...

Publication sur le site [www.assobayen.net](http://www.assobayen.net) du projet éducatif du camp

Pendant :

Mise en place du serveur vocal, avec un message par jour.

Après :

Soirée après- camp avec repas commun ( jeunes, parents, animateurs ) et projection des photos réalisées lors des différents séjours.

**Articles principaux du règlement intérieur :**

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Produits stupéfiants</b> | Interdiction, sous peine d'un signalement systématique aux autorités compétentes, justice, police, gendarmerie nationale (Pour information, la simple consommation de drogue est un délit passible d'un an de prison et/ou de 3812 € d'amende). Le jeune sera remis systématiquement à sa famille qui devra venir le chercher immédiatement à ses frais, sans possibilité de dédommagement du séjour. |
| <b>Alcool</b>               | Consommation interdite pour les jeunes participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Tabac</b>                | La consommation de tabac est autorisée à l'extérieur des bâtiments et y sera réglementée par respect pour les non fumeurs. Il est rappelé que la consommation de tabac est dangereuse pour la santé.<br>Il sera demandé aux fumeurs de ne pas polluer les différents sites avec les mégots de cigarettes.                                                                                             |
| <b>Téléphones portables</b> | Autorisé dans la mesure où son utilisation ne gêne pas le bon fonctionnement du séjour.<br>Son utilisation est interdite pendant les temps collectifs (repas, veillée, etc...) et durant les randonnées.                                                                                                                                                                                              |

L'Association de Bayen et son équipe d'animation, déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou perte de tout appareil ( téléphone portable, appareil photo, MP3 ...).  
 Il sera demandé à chacun un comportement citoyen et respectueux des autres dans le cadre de la pratique des activités comme dans la vie quotidienne du séjour.